



**Procès-verbal
de l'Assemblée générale extraordinaire 2022 de
l'Association des Habitants du Petit-Saconnex-Genève (AHPTSG)
(mercredi 2 novembre 2022 / Villa Dutoit, Petit-Saconnex)**

L'Assemblée générale se tient à la Villa Dutoit, le mercredi 2 novembre 2022 à 20 :00 h.

Présents : plus de quarante personnes assistent à cette assemblée générale. La liste (non complète des membres présents) est tenue à disposition des personnes intéressées, membres de l'Association.

L'Assemblée générale extraordinaire est articulée en deux temps. Le premier, de nature administrative, passent en revue les activités traditionnelles de l'Association, le second est consacré à une conférence sur le thème de la fusion du Petit-Saconnex avec la Ville de Genève en 1931.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour, brièvement commenté par le Président, est adopté sans opposition.

Mots d'introduction du Président

Le Président rappelle que l'organisation d'une Assemblée extraordinaire constitue une première dans l'histoire de l'AHPTSG et a pour but d'assurer une plus grande transparence dans le développement des activités de l'AHPTSG. Elle vise aussi à mieux intégrer les attentes des membres dans le développement des activités de l'Association. Dans toute la mesure du possible, ce dédoublement des assemblées générales sera maintenu en 2023 et dans les prochaines années. Cette année, cette seconde assemblée générale permet également de présenter les comptes de l'Association et d'ouvrir un débat sur ces comptes comme cela avait été demandé lors de l'Assemblée générale ordinaire du 22 juin 2022. Il offre l'occasion au Comité de présenter et de faire adopter son budget pour l'année à venir (2023).

Présentation des activités en cours

L'année 2022 se singularise dans l'histoire de l'AHPTSG par le fait que, pour la première fois, l'Association dispose d'un lieu de rassemblement qui lui a été mis à disposition, après

de longues négociations, par la Fédération Internationales des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant -Rouge (ci-après FICR). Ce lieu de rassemblement comprend la partie inférieure du Parc de de la FICR avec le chalet des Crêts. En piteux état, le chalet a été remis en ordre par un Collectif d'artistes : « le Palais féral » qui avait été sollicité par le Comité pour animer le chalet, à côté des animations proposées les membres de l'Association.

Cette nouvelle situation a demandé un fort engagement de certains membres du Comité et de l'Association qui se sont joints aux efforts entrepris pour rendre exploitable cet espace. La saison a débuté avec les deuxièmes journées du « Le Petit-Sac fait son cinéma » qui a rencontré cette année un beau succès avec une belle affiche, notamment des films qui n'avaient pas encore été projetés, en présence de leur réalisateurs/réalisatrices. La saison s'est poursuivie toute au long de l'été et du début de l'automne. Grâce à la contribution du Collectif du « Palais féral », le chalet est maintenant équipé d'une cuisine et d'un « petit salon et de deux salles de réunion. Des tables et de nombreuses chaises permettent de recevoir de nombreux invités et d'assurer de nombreuses animations ainsi que des collations. Ce fut le cas durant les mois de juin, juillet août et septembre avec de nombreuses animations, conférences, concerts et débats sans oublier plusieurs repas conviviaux. L'AHPTSG va poursuivre ses efforts pour que cet espace devienne un vrai « tiers lieu » social, culturel et écologique en espérant que la Ville de Genève et d'autres institutions prennent en compte cet engagement et contribuent à tous ces efforts pour animer la vie au Petit-Saconnex et pour contribuer ainsi à une meilleure qualité de vie et une plus grande convivialité.

Débat sur les activités courantes de l'AHPTSG

Question de communication

Lors d'un bref examen des activités en cours, des membres relèvent que la communication pourrait être améliorée afin d'assurer une meilleure présence à ces activités. Il pourrait être utile de tenir un calendrier de ces activités et de le tenir à jour.

Relations avec la communauté étrangère au Petit-Saconnex

Au sujet des efforts engagés par le Comité pour permettre aux nombreux étrangers - qui vivent au Petit-Saconnex - de mieux s'intégrer dans la vie locale, quelques réticences sont exprimées par des membres qui insistent pour que les activités du Petit-Saconnex répondent en premier lieu aux attentes et aux besoins des Petit-Saconnésiens partant notamment de l'idée que les étrangers qui vivent au Petit-Saconnex doivent faire l'effort d'apprendre le français. Ce point de vue qui ne remet pas en cause les efforts pour fournir des informations en langue anglaise sur le site web est bien noté par le Comité.

Site web

Aurea Fagel présente les nouveaux développements du site web en soulignant que le site sera amélioré pour devenir un véritable espace de discussion permettant aux membres de suivre et de participer plus activement à la vie de la communauté locale. Elle présente les nouvelles pages en langue anglaise qui serviront à resserrer les liens avec la communauté anglophone. L'assemblée demande que des contacts soient établis avec le CAGI. Le Comité s'engage à établir ces contacts.

Nouvelles du Petit-Saconnex

Il est suggéré de mieux assurer la distribution des Nouvelles du Petit-Saconnex tout en limitant au maximum le coût de cette publication (peut-être par le biais d'annonces payantes).

Réduction du trafic de transit et piétonnisation de la place du Petit-Saconnex

Sur la question de la réduction du trafic de transit et la piétonnisation de la place du Petit-Saconnex (dont le principe avait été endossé lors d'une précédente Assemblée générale), quelques voix reviennent sur le sujet en demandant de prendre en compte la position des quelques commerçants qui sont encore réticents à cette démarche.

Stratégie de l'AHPTSG pour contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique

Les membres de l'Assemblée prennent acte de l'engagement du Comité pour développer une stratégie du climat, propre au Petit-Saconnex qui s'inscrit dans les efforts engagés par

la Ville et le canton pour lutter contre le réchauffement climatique. Ils attendent avec intérêt les résultats de la concertation engagée avec les autorités.

Activités futures

Le Comité présente brièvement les activités futures qui seront articulées autour de conférences-débats sur des thèmes d'actualité, sur des journées cinématographiques, sur des concerts et diverses manifestations de nature sociale ou écologique (récolte de déchets, participation à la plantation d'arbres, etc.), sur une rencontre économique ainsi que sur des promenades-découvertes. Une manifestation spéciale sur le monde de demain et le rôle d'une communauté locale est d'ores et déjà prévu pour le mois de juin 2023. Le Collectif du « Palais fédéral » organisera l'année prochaine, de mai à septembre, quatre ou cinq animations sur les thèmes qui leur sont chers (liens avec la nature, découverte de nouvelles sonorités, liens de l'homme à son environnement, etc.).

Les liens avec les autres associations de rue et de quartier sera renforcé. Le Comité s'efforcera aussi d'offrir de nouvelles prestations aux Petit-Saconnésiens (médiations locales) et il s'attellera à l'idée d'assurer une ouverture permanente du chalet des Crêts. L'AHPTSG s'efforcera aussi de consolider les liens avec la Villa Dutoit en soutenant plus activement les animations et les expositions, concerts de haute qualité de cette association.

Référendums en cours de discussion et prochaines votations sur ces référendums

Le Comité présente les principaux dossiers traités par l'Association en expliquant que la position du Comité est discutée dans le cadre du Collectif des associations de quartier qui se réunit une fois par mois et passe en revue les principaux dossiers politiques et administratifs relatifs au développement urbain en Ville de Genève.

Actuellement, le Collectif a décidé de soutenir deux référendums, en premier lieu celui dit du *quartier de Bourgogne* - qui a déjà abouti et fera l'objet d'une votation au printemps prochain - et celui dit *Acacias 1* qui remet en cause la densification du projet de l'Etat (approuvé par la Ville de Genève). Ce dernier projet est au stade de la récolte de signatures. Jérôme Fontana explique l'intérêt de cette concertation entre les différentes associations notamment lorsqu'il s'agit de trouver des appuis pour des projets contestés et contestables au Petit-Saconnex et ailleurs dans la ville ou le canton. Le Comité a mis à disposition des membres intéressés des listes référendaires qui peuvent être signées sur les tables dans le hall d'entrée. Stanislas Anthonioz fait le point sur l'éventuel lancement d'un référendum sur le déclassement de la parcelle dite du Centre des requérants d'asile à l'angle de l'avenue de Trembley et du chemin des Coudriers. La position finale du Grand Conseil (et indirectement du Conseil d'Etat) n'est pas encore arrêtée ce qui oblige l'AHPTSG et toutes les autres associations qui se sont mobilisées contre le déclassement de ce terrain (réservé à des infrastructures publiques) à rester en alerte.

Explications complémentaires sur les comptes 2021

A la suite de l'Assemblée générale ordinaire qui avait réclamé des informations plus substantielles sur les comptes 2021, Pierre-André Marti revient sur ces comptes 2021 avec tous les détails nécessaires (en rappelant qu'ils ont été dûment validés par les vérificateurs aux comptes après un examen particulièrement approfondi). Ce faisant, il rappelle aussi que ces comptes sont établis par une comptable professionnelle dont la réputation est publiquement reconnue à Genève. L'Assemblée prend acte de cette présentation sans poser d'autres questions. Le Comité rappelle qu'il reste, si besoin, toujours à la disposition des membres de l'Association si ces derniers souhaitent obtenir des informations plus précises.

Budget 2023

Jérôme Fontana présente le budget 2023 en soulignant que cet exercice reste largement virtuel puisque, jusqu'à ce jour, la Ville s'est opposée à fournir une subvention de fonctionnement (en dépit d'un engagement en ce sens) et que les revenus de l'Association dépendent largement des capacités de l'Association à mobiliser des fonds auprès des différentes institutions susceptibles de lui fournir les appuis financiers escomptés.

Le budget 2023 a été néanmoins établi avec un montant total de 65'000.

Dans le débat qui a suivi, les remarques suivantes ont été faites qui seront prises en compte par le Comité :

- réduire les coûts de distribution des Nouvelles du Petit-Saconnex,
- ne pas oublier dans le budget les gains publicitaires,
- mieux faire la distinction entre les coûts de fonctionnement usuels et les coûts de fonctionnement extraordinaires,
- prendre en considération les subventions des diverses autorités impliquées pour le soutien de la publication du futur livre sur le Petit-Saconnex.

La première partie de l'Assemblée générale s'achève à 21:20 h. et la parole est tout de suite laissée au conférencier, l'historien Hansjörg Roth pour évoquer, à l'attention des membres de l'Association, un épisode peu connu des Petis-Saconnésiens eux-mêmes, la fusion intervenue en 1931 entre la Ville de Genève et la commune du Petit-Saconnex.

